



Plan régional sur les milieux naturels (PRMN)

Diagnostic des milieux naturels

© MRC des Maskoutains

Février 2022

2. Diagnostic des milieux naturels

2.1 Forces et défis du territoire

Le portrait a permis d'identifier les forces ainsi que les défis du territoire de la MRC des Maskoutains concernant la conservation des milieux naturels.

Forces

- La MRC est dotée d'une Politique de la biodiversité permettant la mise en œuvre d'un plan d'action pour la préservation de la biodiversité et la lutte aux changements climatiques;
- Cinq orientations du Schéma d'aménagement et de développement révisé visent directement ou indirectement la conservation des milieux naturels;
- La MRC a élaboré un Diagnostic paysager identifiant certains milieux naturels comme étant d'intérêt pour le patrimoine naturel (Ruiz et al., 2012);
- Une étude sur la connectivité écologique sur le territoire de la MRC a été réalisée en 2016 (Gratton et Pelletier, 2016);
- Une pluralité d'acteurs locaux et régionaux de la conservation des milieux naturels (dont 2 organismes de bassin versant et 9 comités de bassin versant) est active sur le territoire maskoutain;
- La MRC est dotée d'un Règlement régional relatif à la protection des boisés;
- La MRC offre un Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines en milieu agricole;
- L'urbanisation est concentrée à l'intérieur des périmètres urbains et des pôles. Ceux-ci offrent également l'espace nécessaire pour accueillir les besoins liés aux fonctions urbaines pour les 15 prochaines années;
- Certains producteurs agricoles et forestiers sont déjà sensibilisés face à la conservation des milieux naturels;
- Divers programmes de financement existent pour faciliter le transfert de connaissances sur les pratiques agroenvironnementales ainsi que pour la mise en place d'aménagements pour la biodiversité en milieu agricole;
- En 2021, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est munie d'un plan de développement durable.

Défis

- Les pourcentages de couverture des différents types de milieux naturels sont en dessous des seuils critiques minimaux recommandés;
- Le territoire agricole couvre plus de 96 % du territoire de la MRC. En 2019, 87 % de celui-ci était en exploitation et 74 % était en culture;
- La grande majorité des cours d'eau a été rectifiée et/ou linéarisée;
- Les normes de protection des rives et du littoral des cours d'eau ne sont généralement pas respectées;
- Les travaux d'entretien ainsi que les aménagements (ponceau, stabilisation, etc.) en milieu hydrique ne tiennent pas compte de la dynamique fluviale des cours d'eau. Des infrastructures privées désuètes causent aussi des entraves dans les cours d'eau;
- La qualité des eaux de surface et souterraines est très mauvaise;
- Des problématiques d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation sont de plus en plus fréquentes en raison du manque d'imperméabilité des sols ainsi que des effets des changements climatiques;
- Les milieux naturels sont grandement fragmentés sur le territoire de la MRC;
- Il existe un manque de connaissances concernant les différentes espèces animales et végétales et leur répartition sur le territoire maskoutain;
- Une faible proportion de la MRC est en aires protégées (moins de 0,1 %);
- Il n'existe aucune affectation de conservation ou de préservation dans le Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Il y a peu d'accès publics aux rivières ou aux milieux naturels à potentiel récréatif et récréotouristique;
- Plusieurs ouvrages municipaux d'assainissement des eaux sont non conformes et/ou sont insuffisants lors des périodes de fortes pluies, ce qui engendre de nombreuses surverses d'eaux usées;
- Plusieurs espèces exotiques envahissantes menacent la biodiversité au sein de la MRC et entraînent une réduction des rendements agricoles ainsi que des coûts liés à leur élimination;
- Les changements climatiques contribuent à amplifier les impacts des divers enjeux environnementaux à l'échelle locale et régionale.

2.2 Enjeux et objectifs de conservation

Six enjeux environnementaux ont été relevés grâce à l'analyse des forces et des défis du territoire. Afin de répondre à chacun de ces enjeux, la MRC a identifié un objectif de conservation à atteindre.

Enjeu 1 — Qualité et usage de l'eau

Objectif

Augmenter la qualité et la disponibilité à long terme de l'eau pour toute la communauté de la MRC.

Enjeu 2 — Biodiversité

Objectif

Augmenter la disponibilité et la représentativité des divers types de milieux naturels pour la biodiversité.

Enjeu 3 — Agriculture

Objectif

Assurer la pérennité à long terme de l'agriculture ainsi que son adaptation aux changements climatiques en maximisant les services écologiques rendus par les milieux naturels.

Enjeu 4 — Sensibilisation et engagement de la communauté

Objectif

Sensibiliser, éduquer et mobiliser la communauté face aux divers enjeux liés aux milieux naturels.

Enjeu 5 — Développement urbain

Objectif

Intégrer et harmoniser les milieux naturels aux développements urbains.

Enjeu 6 — Qualité du paysage

Objectif

Révéler, mettre en valeur et requalifier les paysages naturels.

À noter que les changements climatiques n'ont pas été identifiés comme un enjeu à part entière puisque leurs impacts sont transversaux et sont ressentis dans chacun des six enjeux ci-dessus. Ils seront donc considérés dans les actions à poser pour l'atteinte des objectifs de conservation.

2.3 Identification des milieux naturels d'intérêt pour la conservation

L'importance de conserver les milieux naturels

La conservation des milieux naturels présente de grands avantages puisque ceux-ci sont essentiels aux espèces animales et végétales, mais également à l'humain en raison des nombreux services écologiques qu'ils rendent gratuitement à nos collectivités.

Parmi les services écologiques, notons entre autres les services :

- **d'approvisionnement** : la fourniture en eau, en sources d'alimentation et en bois;
- **de régulation** : l'atténuation des inondations, la pollinisation des cultures, le contrôle des insectes ravageurs et la filtration de l'eau;
- **socioculturels** : les activités récréatives, le bien-être et la beauté des paysages.

Les services rendus par les milieux naturels contribuent aussi à réduire les impacts des changements climatiques auxquels toute la communauté doit s'adapter.

Certaines études ont d'ailleurs évalué la valeur monétaire des services écologiques rendus par les milieux naturels. Elles révèlent que la construction et l'exploitation de substituts, assurant les rôles joués par les milieux naturels ayant disparu, peuvent s'avérer plus coûteuses que ce que la nature fournit. Les décideurs sont donc invités à considérer les services rendus par les milieux naturels et les profits qu'ils peuvent en tirer.



2.3.1 Méthode d'identification des milieux naturels d'intérêt pour la conservation

Les informations du portrait ainsi que les enjeux environnementaux ciblés ont permis d'identifier les milieux naturels d'intérêt pour la conservation, c'est-à-dire les milieux présentant des caractéristiques et/ou offrant des services écologiques clés permettant de répondre à ces enjeux.

Les milieux naturels ont été classés selon leur niveau* d'intérêt pour la conservation :

Niveau 1

Milieux naturels ayant un potentiel pour la **protection**;

Niveau 2

Milieux naturels offrant un potentiel pour une **utilisation durable**;

Niveaux 3 et 4

Milieux naturels ayant un potentiel pour la **restauration**.

* Ces niveaux représentent des recommandations flexibles visant à soutenir l'atteinte des objectifs de conservation présentés précédemment.

Les milieux ayant été classés dans le **niveau 1** présentaient un ou plusieurs éléments incontournables à conserver, tels que :

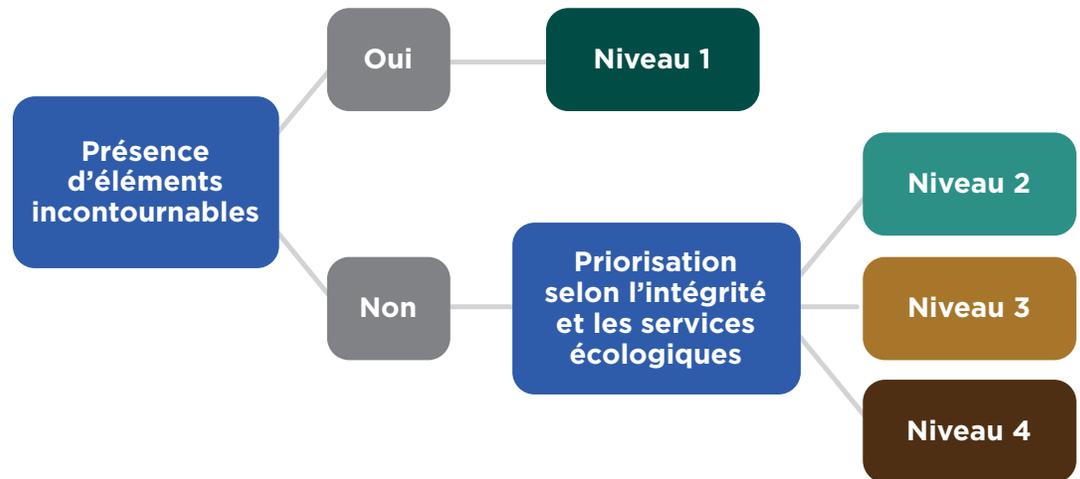
- Une aire protégée;
- Un écosystème forestier exceptionnel;
- Une occurrence d'espèce en péril, menacée, vulnérable ou susceptible de l'être;
- Une zone de recharge ou de résurgence des eaux souterraines;
- Un type de milieux naturels rares sur le territoire de la MRC.

Tous les milieux naturels ne présentant pas au moins un de ces éléments ont plutôt été classés dans les **niveaux 2, 3 ou 4**. Afin de les classer dans l'un ou l'autre de ces niveaux, les milieux ont alors été priorisés, c'est-à-dire qu'ils se sont vus attribuer un score, en fonction de leur intégrité écologique ainsi que des services écologiques qu'ils fournissent en se basant par exemple sur :

- La taille et la forme des milieux;
- La connectivité écologique;
- La diversité d'habitats;
- L'intégrité de la zone tampon ou de la bande riveraine;
- La séquestration de carbone.

Figure 8

Schéma conceptuel de la méthode d'identification des milieux naturels d'intérêt pour la conservation



2.3.2 Les milieux d'intérêt pour la conservation

Milieux humides

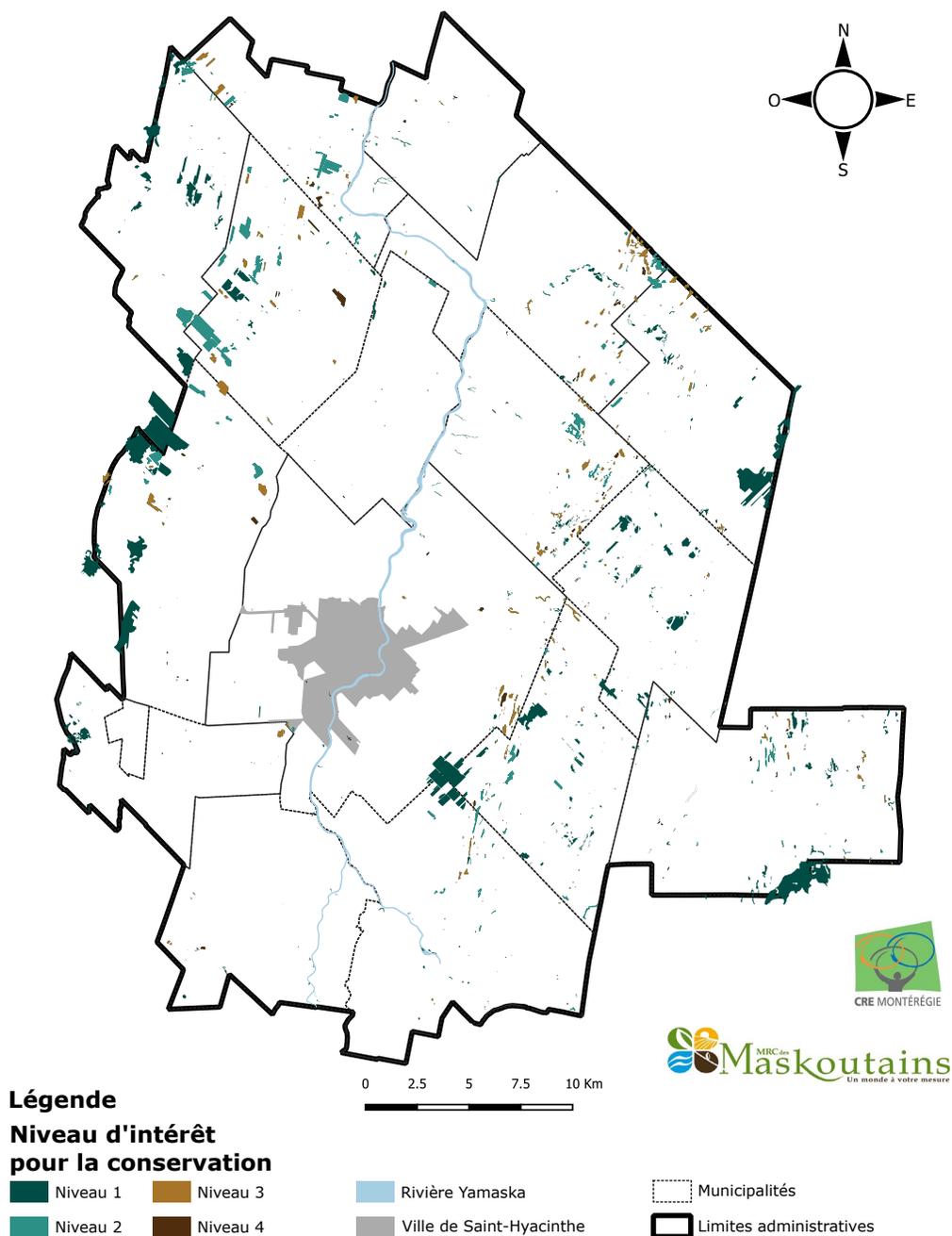
La grande majorité des milieux humides se sont vus attribuer le **niveau 1** d'intérêt pour la conservation (potentiel pour la protection). Leur superficie totalise 1984 ha, soit 59 % des milieux humides et un peu moins de 2 % du territoire de la MRC.

En raison de la faible proportion de milieux humides dans la MRC et, par conséquent, de leur rôle très important en termes de support à la biodiversité et de régulation du cycle de l'eau, la plupart de ces milieux méritent donc d'être conservés, voire même protégés.



Figure 9

Niveaux d'intérêt des milieux humides pour la protection (niveau 1), l'utilisation durable (niveau 2) et la restauration (niveaux 3 et 4) dans la MRC des Maskoutains



Source(s) des données

Milieux humides : Géomont, 2019
Rivière Yamaska : PASL, 2019
Saint-Hyacinthe : MRC des Maskoutains, 2019
Municipalités : MERN, 2021
Limites administratives : MRC des Maskoutains, 2019

Production : CRE Montérégie
Date de production : 23/12/2021
Projection : EPSG:2950 - NAD83(CSRS) / MTM zone 8



Milieux hydriques

Autant pour les cours d'eau que les lacs, la plupart de ces milieux ont été classifiés dans le **niveau 3** d'intérêt pour la conservation (potentiel pour la restauration), soient :

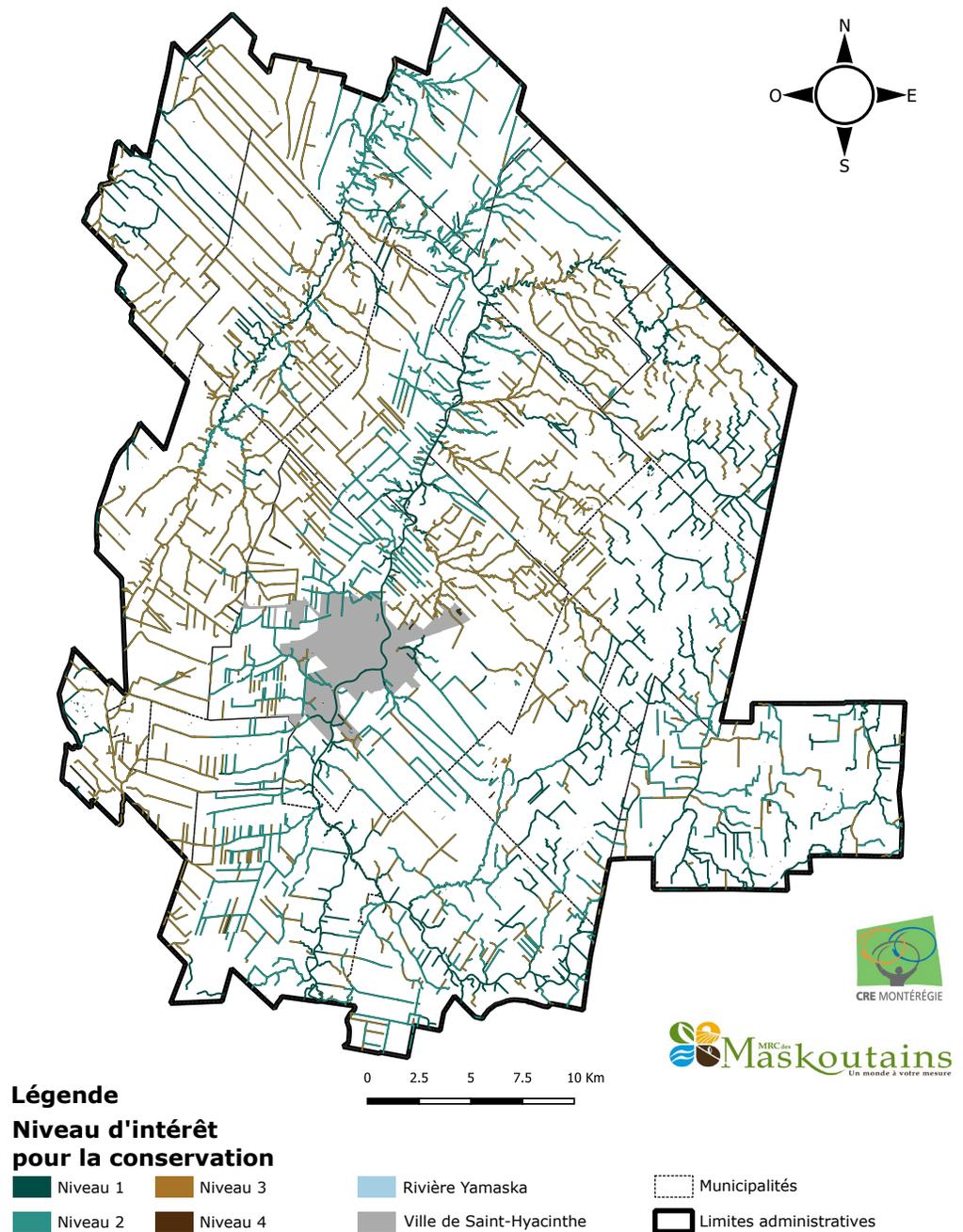
- Pour les cours d'eau : 884 km représentant 43 % de la longueur totale de ces milieux;
- Pour les lacs : 40 ha représentant 37 % de ces milieux pour une proportion quasi nulle du territoire de la MRC.

Ces résultats indiquent que les milieux hydriques de la MRC tendent à être dégradés et qu'ils représentent ainsi un fort potentiel de restauration au profit de la qualité de l'eau et des habitats pour les espèces aquatiques.



Figure 10

Niveaux d'intérêt des milieux hydriques pour la protection (niveau 1), l'utilisation durable (niveau 2) et la restauration (niveaux 3 et 4) dans la MRC des Maskoutains



Milieux forestiers

Plus des trois quarts des milieux forestiers ont été classés dans le **niveau 1** d'intérêt pour la conservation (potentiel pour la protection) et près de la totalité des milieux restants se sont vus attribuer le **niveau 2** (potentiel pour une utilisation durable). Ceci représente :

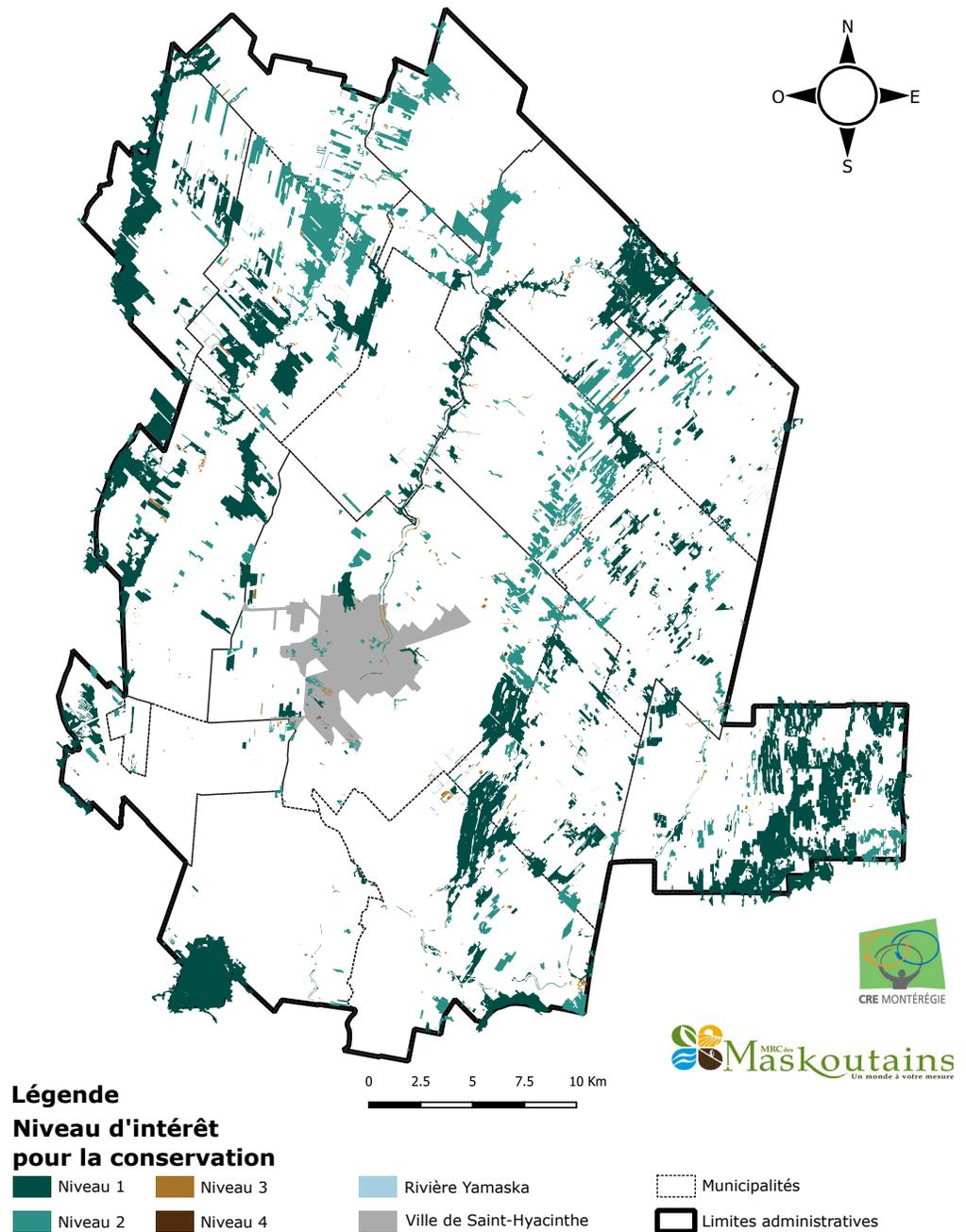
- **Niveau 1** : un total de 13 261 ha, soit 68 % des milieux et 10 % de la MRC;
- **Niveau 2** : un total de 5 751 ha, soit près de 30 % des milieux et 4 % de la MRC.

Les milieux forestiers abritent ainsi une riche biodiversité intégrée offrant un fort potentiel pour la protection de ces milieux ou encore l'opportunité d'en faire une utilisation durable visant à pérenniser les valeurs écologiques et économiques de cette ressource.



Figure 11

Niveaux d'intérêt des milieux forestiers pour la protection (niveau 1), l'utilisation durable (niveau 2) et la restauration (niveaux 3 et 4) dans la MRC des Maskoutains



Source(s) des données

Milieux hydriques : SIEF, 2021
Rivière Yamaska : PASL, 2019
Saint-Hyacinthe : MRC des Maskoutains, 2019
Municipalités : MERN, 2021
Limites administratives : MRC des Maskoutains, 2019

Production : CRE Montérégie
Date de production : 23/12/2021
Projection : EPSG:2950 - NAD83(CSRS) / MTM zone 8



Milieux champêtres

Une majorité de milieux champêtres ont été classés dans le **niveau 2** (potentiel pour une utilisation durable) et le **niveau 3** (potentiel pour la restauration). Leur superficie totalise 3 235 ha, soit près de 66 % de ces milieux et un peu plus de 2 % de la MRC.

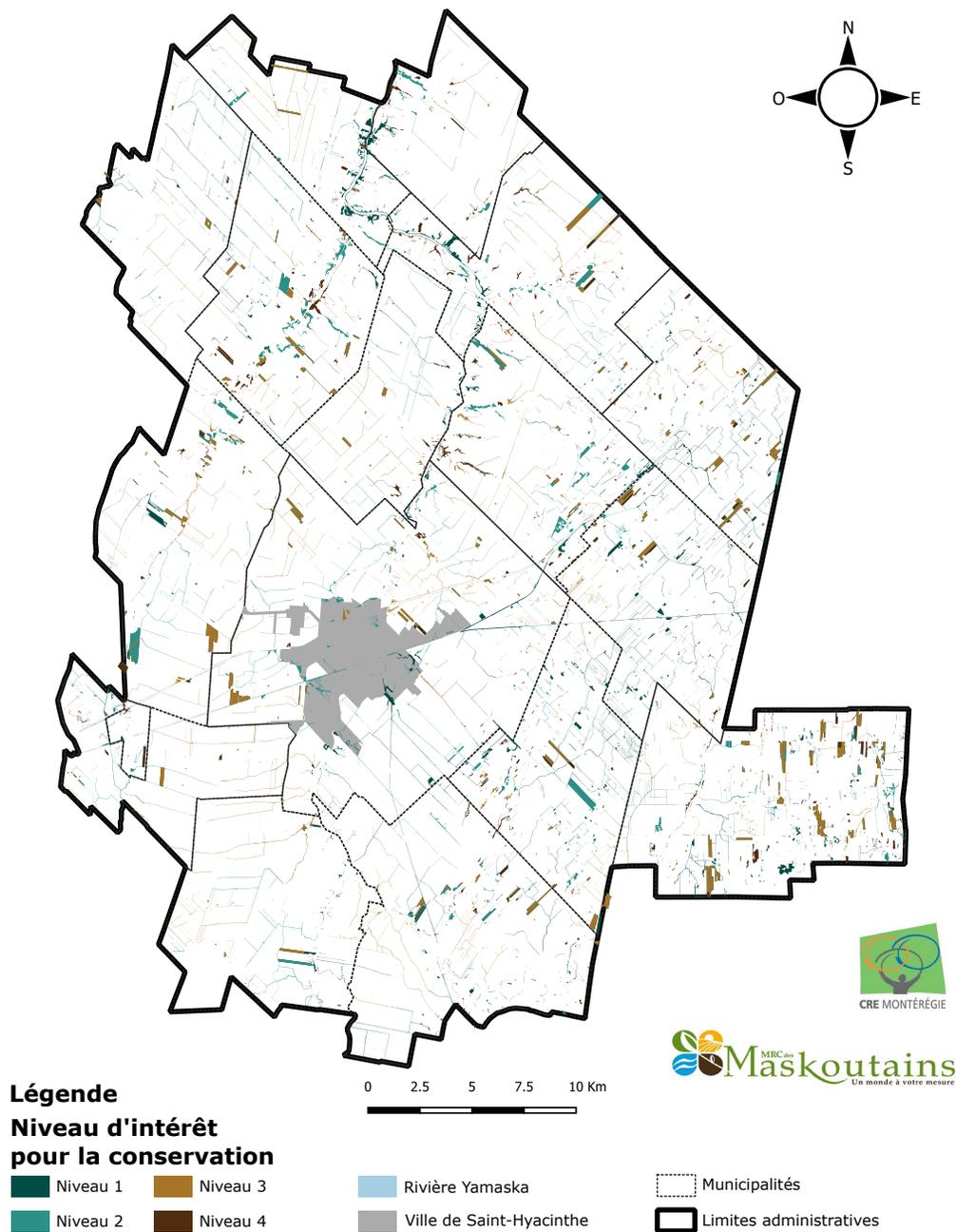
En ce qui concerne les friches, celles-ci sont grandement fragmentées sur le territoire maskoutain. Leur potentiel de restauration est alors très élevé et l'amélioration de ces habitats bénéficierait à un nombre important d'espèces dépendantes de ces milieux.

Quant aux prairies agricoles, par leur contexte très dynamique en raison de la rotation des cultures fourragères, leur potentiel réside plutôt dans une utilisation durable à l'échelle de la MRC pour assurer à long terme le maintien de ce type d'agriculture sur le territoire. Ceci contribuerait entre autres aux populations d'oiseaux champêtres, le groupe d'oiseaux le plus en déclin au niveau mondial qui profitent de ces habitats.



Figure 12

Niveaux d'intérêt des milieux champêtres pour la protection (niveau 1), l'utilisation durable (niveau 2) et la restauration (niveaux 3 et 4) dans la MRC des Maskoutains



Source(s) des données
 Milieux champêtres : PASL, 2019; Financière agricole, 2021
 Rivière Yamaska : PASL, 2019
 Saint-Hyacinthe : MRC des Maskoutains, 2019
 Municipalités : MERN, 2021
 Limites administratives : MRC des Maskoutains, 2019

Production : CRE Montérégie
 Date de production : 23/12/2021
 Projection : EPSG:2950 - NAD83(CSRS) / MTM zone 8





Références

Diagnostic des milieux naturels

Dupras, J., Revéret, J.-P., & He, J. (2013). L'évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques. Un guide méthodologique pour une augmentation de la capacité à prendre des décisions d'adaptation. Ouranos.

Jobin, B., L. Gratton, M.-J. Côté, O. Pfister, D. Lachance, M. Mingelbier, D. Blais, A. Blais & D. Leclair. (2018). Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent - Rapport méthodologique version 1. Environnement et Changement climatique Canada, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Plan d'action Saint-Laurent, Québec, 158 p.

MDDEP (2012). Les milieux humides et l'autorisation environnementale, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Direction des politiques de l'eau et Pôle d'expertise hydrique et naturel. 41 pages + annexes.

Somda, J., & Awais, A. (2013). Évaluation économique des fonctions et services écologiques des écosystèmes naturels : Guide d'utilisation de méthodes simples. Union internationale pour la conservation de la nature et ses ressources (UICN).